

SESSIONI URDINARIA DI U 10 DI MARZU DI U 2023

N° 2023 / M3/ 45

DUMANDA A BOCCA DIPUSITATA DA ANGÉLIQUE DEGIOVANNI À U NOMU DI À GIUVENTÙ IN MOSSA

Ughjettu : Divagation animale

La divagation animale est un fléau qui engendre beaucoup trop de drames sur notre île. En effet, on estime que 20 000 à 25 000 bovins seraient en divagation en Corse. Cette divagation constitue un problème de santé publique mais également une atteinte aux biens, au patrimoine, à la salubrité publique... Aujourd'hui, les accidents ne se comptent plus. D'ailleurs, très récemment encore, au mois de janvier dernier, une femme a été chargée par une vache à Pietrosella et évacuée en « état d'urgence absolue ».

Ce sujet, malheureusement bien connu de tous, est débattu depuis quelques années désormais au sein de l'hémicycle de l'Assemblée de Corse. Cependant, au grand regret de tous, peu de réponses suivies d'actes concrets et effectifs ont été apportées.

Pour rappel, une question orale (n°2020/E6/027) avait été posée en juillet 2020 par le groupe a Corsica indè a Republica sur les mesures initiées contre ce problème. En Décembre 2021, le groupe Avanzemu interrogeait (n°2021/E5/052) également le Conseiller Exécutif et Président de l'ODARC sur un éventuel plan afin d'apporter des solutions à cette problématique. Plus récemment encore, en novembre 2022, le groupe Core in Fronte s'emparait également de la problématique (n°2022/02/73) et demandait la mise en place d'un plan de sécurité et d'actions concrètes.

Suite à ces questions, sur un sujet où l'urgence de trouver des solutions devient impérieuse, seules des réponses partielles et parfois insuffisantes ont été apportées.

Il a été dit qu'une réunion était prévue fin février à l'initiative du Président de l'ODARC. Serait-il possible de savoir je vous prie, quels étaient les acteurs conviés ? Pourriez-vous

également nous préciser quelles étaient les attentes et les objectifs de cette réunion ? Compte-tenu de l'urgence et de l'importance d'un sujet aussi douloureux, pouvons-nous espérer voir rapidement les prémises d'un plan d'action ? En effet l'association Cambia avà sensibilise quant à cette problématique et demande un accompagnement financier de manière à prendre en charge les victimes physiques et les dommages matériels. Ainsi monsieur le Président, je vous remercie de bien vouloir répondre à toutes mes interrogations.